



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/GRSP/2004/11
20 février 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS
ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP)
(3-7 mai 2004)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA
TRENTE-CINQUIÈME SESSION^{*,**}**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 3 mai 2004, à 14 h 30,
et s'achèvera le vendredi 7 mai 2004, à 12 h 30

* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent désormais à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir une des formules d'inscription ci-jointes (également disponibles sur le site Internet de la Division des transports de la CEE <http://www.unece.org/trans>) et de la renvoyer, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 00 39), soit par courrier électronique (nelly.enonler@unece.org ou juan.ramos.garcia@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève, afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71112 ou 71998).

** Dans un souci d'économie, tous les documents officiels et informels expédiés par courrier avant la session ne seront plus distribués en salle. Les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la réunion munies de leur exemplaire des documents. Les documents de travail cités dans l'ordre du jour peuvent aussi être consultés via Internet, à l'adresse suivante:

<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>.

Note: Le présent document est distribué uniquement aux experts de la sécurité passive.

Point de
l'ordre
du jour

Documents

A. ACCORD DE 1998

A.1 Projet de règlement technique mondial
sur la sécurité des piétons

Le GRSP souhaitera peut-être examiner un rapport intérimaire du Président du groupe informel.

TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 3

A.2 Projet de règlement technique mondial sur
les ancrages inférieurs et les attaches des
systèmes de retenue pour enfants

Le GRSP souhaitera peut-être reprendre ses discussions sur l'élaboration du rtm et sur les possibilités de réduire le nombre de décès et de traumatismes parmi les enfants. Le GRSP souhaitera peut-être également suivre un exposé de l'expert de la CLEPA sur le comportement des dispositifs de retenue pour enfants exposés à un choc latéral.

TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 4 à 6

A.3 Projet de règlement technique mondial sur
les organes de fixation des portes

Le GRSP souhaitera peut-être examiner le projet de rtm élaboré par le groupe informel.

TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 7
TRANS/WP.29/GRSP/2004/9

A.4 Projet de règlement technique mondial
sur les appuie-tête

Le GRSP a décidé de reprendre l'examen de cette question.

TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 8

A.5 Échange de vues sur le mannequin pour essai
de choc latéral

Le GRSP souhaitera peut-être poursuivre l'examen de cette question.

TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 9

Point de
l'ordre
du jour

Documents

- A.6 Échange de vues sur la compatibilité des véhicules en cas de collision
- Le GRSP souhaitera peut-être reprendre l'examen de cette question et suivre un exposé de l'expert du Japon.
- TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 10 et 11
- B. ACCORD DE 1958**
- B.1 AMENDEMENTS À DES RÈGLEMENTS
- B.1.1 Règlement n° 14
(Ancrages des ceintures de sécurité)
- Le GRSP a décidé d'examiner une proposition communiquée par l'expert de l'Espagne au sujet des ancrages effectifs. Il souhaitera également peut-être examiner les propositions de projets d'amendement aux règlements qui ont fait l'objet d'une approbation de principe lors de la trente-quatrième session. Sera également examinée une proposition que doit communiquer l'expert des États-Unis d'Amérique et qui vise à aligner le document TRANS/WP.29/931 sur la norme FMVSS n° 225
- TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 13 et 16 et annexe 2
TRANS/WP.29/931
TRANS/WP.29/GRSP/2003/12
TRANS/WP.29/GRSP/2004/1
TRANS/WP.29/GRSP/2004/2
- B.1.2 Règlement n° 17
(Résistance des sièges)
- Le GRSP a décidé d'examiner les observations sur le Règlement, communiquées par l'expert de Consumers International.
- TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 19
Document informel GRSP-35-2
- B.1.3 Règlement n° 29
(Cabines des véhicules utilitaires)
- Le GRSP souhaitera peut-être examiner un rapport intérimaire sur l'activité du groupe informel, qui sera présenté par le Président de ce groupe, l'expert de la Fédération de Russie.
- TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 21

Point de
l'ordre
du jourDocuments

- B.1.4 Règlement n° 44
(Dispositifs de retenue pour enfants)
- Le GRSP a décidé de reprendre l'examen des propositions ayant déjà fait l'objet d'une approbation de principe. D'autres propositions communiquées par le secrétariat ainsi que par les experts de la France, du Japon et de la CLEPA pourront également être examinées.
- TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 22 à 27
TRANS/WP.29/GRSP/2003/5
TRANS/WP.29/GRSP/2004/3
TRANS/WP.29/GRSP/2004/4
TRANS/WP.29/GRSP/2004/6
TRANS/WP.29/GRSP/2004/10
TRANS/WP.29/GRSP/2004/12
TRANS/WP.29/GRSP/2004/13
- B.1.5 Règlement n° 16
(Ceintures de sécurité)
- Le GRSP souhaitera peut-être examiner des propositions d'amendement communiquées par l'expert de l'OICA et par le secrétariat.
- TRANS/WP.29/GRSP/2004/7
Document informel GRSP-35-1
- B.1.6 Collision frontale des autobus et des autocars
- Le GRSP souhaitera peut-être être informé par l'expert de l'Espagne de l'activité du GRSG dans ce domaine.
- TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 29
- B.2 **DISPOSITIFS POUR ESSAIS
D'ACCÉLÉRATION**
- Le GRSP a décidé de poursuivre l'examen des propositions touchant les Règlements n^{os} 16, 17 et 44. Il a également décidé de reprendre l'examen des propositions d'amendement aux règlements présentées par l'expert du Japon. Il souhaitera peut-être examiner des propositions communiquées par l'expert de l'Allemagne.
- TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 31 à 33
TRANS/WP.29/GRSP/2000/3/Rev.1
TRANS/WP.29/GRSP/2000/12
TRANS/WP.29/GRSP/2001/2
TRANS/WP.29/GRSP/2002/15
TRANS/WP.29/GRSP/2003/12
TRANS/WP.29/GRSP/2003/16
- B.3 **DISPOSITIF DE RETENUE POUR LES
ENFANTS VOYAGEANT EN BUS
OU EN AUTOCAR**
- Le GRSP a décidé d'examiner un document de travail soumis par l'expert de l'Italie.
- TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 34 et 35
TRANS/WP.29/GRSP/2004/5

Point de
l'ordre
du jour

Documents

B.4 QUESTIONS DIVERSES

B.4.1 Examen du projet de règle n° 2 à annexer à l'Accord de 1997

Le GRSP souhaitera peut-être reprendre l'examen de cette question, au cas où des observations écrites sont disponibles.

TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 36
TRANS/WP.29/GRSP/2003/16

B.4.2 Échange d'informations sur les prescriptions nationales et internationales en matière de sécurité passive

Le GRSP souhaitera peut-être reprendre l'échange de vues sur l'évolution des législations nationales et celle des prescriptions internationales. Les experts sont invités à présenter, par écrit, de brèves déclarations sur la situation la plus récente des prescriptions nationales et, le cas échéant, à compléter les renseignements oralement.

TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 37 à 39

B.4.3 Nouveau projet de règlement sur les systèmes de cloisonnement

Le GRSP souhaitera peut-être examiner les propositions devant être communiquées par l'expert de la CLEPA.

TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 40

B.4.4 Règlement n° 94
(Protection en cas de collision frontale)

Le GRSP souhaitera peut-être examiner une proposition de projet d'amendement communiquée par l'expert du Japon.

TRANS/WP.29/GRSP/34, par. 37
TRANS/WP.29/GRSP/2004/8



**UNITED NATIONS GENEVE
CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION
LONG DURATION/EXPERT FORM**

Please use block capitals when filling in this form

Name of Delegate			
Participant of Country / Organization / Agency			
Expected date of arrival		Number of conferences you attend each year	
Official Occupation			
Passport Number		Passport Expiration date	
Office Telephone No.		Office fax No.	
Email Address			
Permanent Official Address or Home Address			
Signature of Delegate			

Name of Authorizing Officer	
Signature of Authorizing Officer	
Section stamp and date	

Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

FOR SECURITY USE ONLY		
ID CARD NUMBER :	VALID FROM :	VALID UNTIL :
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Date

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva. An additional form is required for spouses.

Title of the Conference Date :

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant Family Name First Name
 Mr.
 Mrs.
 Ms. Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From <input type="text"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until <input type="text"/>

Do you have a badge issued as a Mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration Conference Badge issued at Geneva. If so PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English French Other

Origin of Identity Document Passport or ID Number Valid Until

Official Telephone N°. Fax N°. Official Occupation

Permanent Official Address

Address in Geneva

Email Address:

<p>On Issue of ID Card</p> <p>Participant Signature <input type="text"/></p> <p>Spouse Signature <input type="text"/></p> <p>Date <input type="text"/></p>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date. Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NO PHOTO</p>	<p>Security Use Only</p> <p>Card N°. Issued <input type="text"/></p> <p>Initials, UN Official <input type="text"/></p>
---	---	--	---

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

